

du chantre de Graziella qu'il aimait de préférence en moi.

Par contre, Bossuet, Montalembert, Guizot, Gambetta, Thiers et par-dessus tous le comte de Mun et Veuillot sont au nombre de ses amis. Il voyait chez eux la raison, la chose mathématique, et si je puis ainsi dire, il dépouillait leurs idées et leurs raisonnements des mots et des périodes—prenant le fond, l'essence et rejetant la forme de leurs œuvres. Ce fut d'ailleurs, son procédé dans ses rapports avec les hommes d'Etat, et sa manière ordinaire de juger ceux avec qui il se trouva en contact.

Maintenant que vous connaissez ses goûts, vous êtes en droit de me demander s'il fut orateur ; et si oui, quel est son genre d'éloquence.

Le Dr Ross fut assurément une de nos plus belles paroles canadiennes au point de vue de la dialectique—sa phrase un peu sèche, mais non ennuyeuse—est tout à fait lucide. Chez cet orateur, on voit le médecin qui dissèque pour se bien rendre compte d'un cas, le philosophe qui se réfute soi-même avant de tirer une conclusion au public, le mathématicien qui prouve son problème avant d'affirmer que 2 et 2 font 4.

Son prestige à la tribune est incontestable et de premier ordre—ou devant le peuple souvent malin, ou sur le haut parquet de la Chambre. Avant même que de parler, il fixait toute l'attention. Et si sa figure n'eut pas cette beauté qui fait dire à l'artiste : "Voilà ce que je rêve dans mes nuits de sommeil agité, ce que je rêve dans mes insomnies," il eut, d'autre côté, ce maintien noble qui vous captive, cet air distingué, cette stature imposante et qui ne craint pas de s'arborer devant un public ; enfin, cette façon spéciale, cette manière d'être à lui devant un peuple—ceux qui ont vu Laurier et Chapleau me comprennent. Son regard, sa lèvre d'autorité, son front, son être en un mot, tout en lui semblait dire : "Ecoutez moi, mes chers amis, je vous veux du bien." Et les foules les plus tumultueuses, les plus rebelles, en présence de cet homme supérieur, étaient domptées, se calmaient et tendaient l'oreille.

A peine sa voix vibrante et grave—un peu rude même—coulait-elle dans l'air que l'auditoire passait de surprise en surprise, d'approbation en approbation et, ce qui n'était pas rare, d'applaudissements emportés en d'autres applaudissements. Ceci s'interprète, si nous songeons un peu à la justesse de ses aperçus, à ses conséquences logiques déroulés dans un langage sans parure, je l'avoue, bref aussi, mais sincère au plus haut point. Il répandait ses idées d'une voix pleine et persuasive parce que lui-même était convaincu. Car, ne l'oublions pas, la conviction est une force qui le pousse à agir. Il fut de bonne foi conservateur ; libéral c'eût été pareillement de bonne foi qu'il eût défendu les principes de son parti.

Il désirait avant tout la vitalité du Canada et voulant l'apercevoir à l'assaut du progrès, il donnait ses leçons à son cher pays. Et toujours sa conscience lui montra la route pour parvenir au but. Aussi, est-il de ceux qui disent : "Je suis de tel parti, de tel opinion pour telle et telle raison."

Croyant son adversaire aussi loyal que lui, il n'essayait point de lui imaginer ou de lui prouver des torts, mais il démontrait que lui, il avait raison de faire ce qu'il faisait. N'allez pas croire, je vous prie, que cette confiance s'écroulait dans la naïveté. Non, il n'a pas glissé sur ce terrain ; car il eut l'œil trop sûr et la raison trop bonne pour cela. Il croyait des autres ce qu'il devait en croire, doutait de ce qu'il devait en douter, et fallait être bien fourbe pour réussir à le tromper.

Délicat et patient, c'était agréable de le voir écouter les opinions de tous pour en faire briller la valeur ou en ternir adroitement le clinquant. Mais désastre à qui l'interrompait en public ; d'un mot il faisait rire aux dépens de la note discordante. Toujours ses coups portaient juste et toujours il se plaçait dans la discussion de telle sorte que l'adversaire fut dans l'impossibilité de lui rendre des points. Ses réparties impeccables semblaient des cisures longtemps manœuvrées d'avance—ce qui n'est pas—car, à la vérité, ses cise-

lures étaient spontanées et jaillissaient sans efforts comme une eau pure s'élançant d'une artère de roc.

La facilité d'improvisation est une autre de ses forces disponibles.

Dans ses discours ex-abrupto la source est intarissable : les traits frappent et ne sont pas inférieurs à ses plus belles pièces mûries dans son cabinet de travail. Beaucoup de ses discours figurent dans les annales de la chambre et font très bonne contenance en compagnie des envolées de nos grands orateurs Canadiens-français.

Si je vous ai parlé tout d'abord de cette force de persuasion, de cette vigueur d'esprit qui ne quitte jamais la route droite, de cet air sympathique qui s'échappe imperceptiblement mais réellement de sa personne et produit son effet, de cette gravité, de ce travail qui culbute les plus tenaces obstacles ; c'est que j'ai voulu vous amener à la longue énumération des brillantes phases de sa carrière politique et vous permettre de suivre et de connaître sans trop de d'étonnement la qualité et la valeur intrinsèque de ses succès.

La pratique de la médecine à la campagne, tel que je l'ai dit en commençant, prit donc les jours et les nuits du Dr Ross, (le Dr Ross a souvent regretté de n'être pas avocat)—et l'horizon de son ciel ne paraissait pas prédire de changement lorsque la politique qui entre au cœur à l'improviste pour glacer les faibles et alimenter la flamme de ceux qui ont du feu sacré dans le sein ; lorsque la politique, dis-je, vint tendre la main au jeune homme, il sourit en la lui baisant avec respect. Sa lèvre s'échauffa à ce contact, son cœur battit plus fort et il s'élança dans la mêlée en criant avec l'enthousiasme du héros : "A moi ! Je vaincrai !"

* *

Les élections sonnaient du cor, et Champlain entendit pour la première fois le Dr Ross demander les suffrages de la foule. Il fut élu immédiatement : on l'aimait déjà dans sa vie privée et dans sa vie professionnelle.

Il représenta Champlain à la Législature des Canadas-Unis de 1861 à 1867, et de 1867 à 1874 au parlement fédéral. Il fut successivement président des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec ; président honoraire de la Société d'agriculture de Champlain ; membre du Conseil de l'agriculture, à Québec, de 1862 à 1890 ; vice-président et promoteur de la compagnie du chemin de fer du Nord, 1875 ; membre du Conseil exécutif et orateur du Conseil législatif, 27 février 1873 à août 1874. Ayant démissionné, il reparut deux ans plus tard et conserva ces mêmes places jusqu'en 1878, alors que démissionna le lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just. Revenu, l'année suivante, membre du Conseil exécutif et orateur de l'Assemblée législative, il devint commissaire de l'agriculture et des travaux publics, 1881 à 1882, puis il se retira du cabinet. Après la résignation du ministre Mousseau, le Dr Ross forma une administration, janvier 1884, et fut premier ministre de la province de Québec, de nouveau commissaire de l'agriculture et des travaux publics. Il résigna avec ses collègues en janvier 1887 (Mercier lui succéda). Trois mois plus tard, la même année, il obtenait un fauteuil de sénateur, et le 14 septembre 1891 il devenait président du Sénat jusqu'au 23 avril 1896. Assermenté au Conseil privé le 1er mai 1896, il accepta le poste de ministre sans portefeuille, qu'il abandonna bientôt à la suite de son chef, sir Charles Tupper, 8 juillet 1890.

Vraiment, la chaîne du luxe, et il serait trop long d'en vouloir détailler la valeur de chacun des anneaux. Qu'il nous suffise de dire que, dans chacune de ces étapes, le Dr Ross se montra toujours honnête homme et que tous ses actes furent basés sur une connaissance exactes des gens, des circonstances et des faits.

Mais on me dira : Après avoir occupé tant de charges élevées, le Dr Ross a-t-il fait quelque chose qui mérite une mention spéciale, une remarque élogieuse, un trait pour l'histoire ?

Je vous répondrai : "Peu de chose," si ce que vous appelez digne de remarque est un ou plusieurs faits d'éclat.

Mais je vous répondrai "qu'il a beaucoup fait" si vous savez comprendre l'influence qu'un homme de sa force peut avoir pour conduire ses collègues vers un but. Et c'est un fait certain que chacun de ses amis s'estimait heureux de demander et de suivre ses avis. On rapporte même que sir John l'affectionnait d'une façon toute intime sous ce rapport.

En lui, en effet, perçait l'homme qui voit loin, distingue les petites lignes comme les jets de lumière. J'en sais quelque chose, par expérience personnelle. Et c'est là une conséquence nécessaire de sa haute et saine raison.

Il faut finalement en revenir là.

Tous les journaux de la province, à la mort de cet homme, ont été unanimes à reconnaître en lui un loyal combattant, une tête d'élite, une force, "quelqu'un," enfin. Mais la note suivante m'a ému au-delà de toute expression ; c'est la *Vérité* de Québec qui parle :

"Personne ne peut reprocher au Dr Ross de s'être enrichi aux dépens du pays. Sous ce rapport, il fut un homme public exemplaire."

Ces deux mots valent un volume. Il faut absolument en conclure ceci : "Honnêteté, dévouement au pays, abnégation personnelle, sacrifice de soi, grandeur d'âme."

Et c'est vrai !

ANTONIO PELLETIER.

AU POLE NORD

SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DE L'EXPÉDITION DU
CAPITAINE BERNIER

Le comité qui vient de se former pour prélever des souscriptions pour l'entreprise du Capitaine Bernier se compose comme suit : Patron ; Lord Minto, gouverneur général ; Président ; Lord Strathcona ; 1er Vice-président ; Sir Clément Markham ; 2er Vice-président ; Hon. R. Dobell ; Trésorier : Lieut. col. Irwin.

La somme requise pour couvrir les frais de l'expédition est de \$150,000, qui devra être souscrite par les citoyens. Plusieurs milliers de dollars ont été versés par divers Canadiens et les journaux sont maintenant priés de faire appel à leurs lecteurs pour leur demander de contribuer.

Les personnes qui auraient cette intention peuvent nous envoyer leur souscription et nous la ferons parvenir à qui de droit.

LES ORPHELINS

Il fait bien froid, jeune orpheline ;
Tu portes ton frère en chemin,
Sous ce doux poids ton corps s'incline,
Tu le réchauffes sur ton sein.
Vierge ou s'attache un petit ange,
Tu n'es toi-même qu'un enfant ;
L'amour donne une force étrange,
Il a rendu ton bras puissant.

Lorsque l'orphelin en alarmes
Jette au loin un cri déchirant,
Je te vois essuyer les larmes
Et l'endormir avec ton chant.
Il est ton fils plus que ton frère,
Il n'a que toi, pauvre petit,
Et tu veux remplacer la mère
Que trop tôt le ciel vous ravit.

Chérubin perdu sur la terre,
Jamais aux lueurs du matin
N'est venu l'ange tutélaire
Dont le cœur de tendresse est plein.
Jamais ta mère sur ta couche
N'a répandu les rêves d'or,
Fondant tes chagrins sur sa bouche
Te berçant dans un doux transport.

Mais ta sœur est là, pauvre fille !
T'enlaçant de ses bras aimants ;
Bénissez la jeune famille,
Seigneur, vous aimez les enfants,
Prenez pitié de leur misère,
Rendez le riche bienfaisant ;
Des fureurs de la bise amère
Préservez-les, Dieu tout-puissant !

CH.-M. D'AGRIGENTZ,
Vic. Gén. de Syr